

INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE
DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES EN
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

CONSEIL NATIONAL

COMITE DE PILOTAGE

SECRETARIAT TECHNIQUE

CELLULE CHARGEE DE L'INFORMATION ET
DE LA COMMUNICATION

N° 78 /ITIE-RCA/CN/CP/ST/CIC-

79
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Unité - Dignité - Travail

Bangui, le 13 JUL 2009

PROCES VERBAL DE LA REUNION D'INFORMATION DES BUREAUX D'ACHAT, SOCIETES ET COOPERATIVES MINIERES SUR LEUR ROLE DANS L'ITIE

L'an deux mil neuf et le vingt cinq juin s'est tenue dans la salle de conférence du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique une réunion d'information des représentants des bureaux d'achat, compagnies et coopératives minières en activité.

Etaient présents :

ABDLANIAS VIKOD, Directeur Général de SODIAM
GUISSE ABDOULAYE, Directeur Général Adjoint de SODIAM
Charles CARON BROWN, Directeur Général AURAFRIQUE
MAHAMAT NOUR, Directeur Général de BADICA
NGAÏDANGA-NDOUTINGAÏ Alfred, Directeur Général Adjoint de SOGEMCA
INGA Armand Claude, Secrétaire Général Adjoint de l'UNCMCA
DOUI Nicolas, Membre du Comité de Pilotage ITIE-RCA
TANGOA Stève, Membre du Comité de Pilotage ITIE-RCA
Marc DAMSKI, Directeur Général de l'ADR
ZAKARIA Patrice, Secrétaire Général de l'UNCMCA
David DOTE-KOÏMARA, Radio Centrafrique
Dieu Béni MOGNONGO, Radio Centrafrique
Roland TCHIBINDA, Télévision Centrafricaine
Jonathan HOUL-HIMI, Télévision Centrafricaine
José Richard POUAMBI, Radio Ndéké-Luka
Anselme ZOUMBASSA, ACAP
Jérôme POUBALANDJI, Journal Le CONFIDENT

Cette réunion qui a démarrée à 9h 45, a donné l'occasion au Secrétaire Technique de l'ITIE-RCA, Robert MOÏDOKANA, d'informer les représentants des bureaux d'achat, compagnies et coopératives minières sur leur rôle dans le processus de la mise en

œuvre de l'ITIE-RCA. Car, en tant que parties prenantes au processus, ils doivent participer activement aux discussions publiques et entretenir des relations étroites avec toutes les autres parties prenantes, y compris les communautés locales, leur a-t-il déclaré.

Puis, il leur a défini le rôle qu'ils sont appelés à jouer dans la mise en œuvre du processus. Ce rôle s'articule autour de 5 points qui sont :

- **Lancement et pilotage de l'Initiative**

En développant ce point, le Secrétaire Technique a affirmé que dans les pays où le Gouvernement ne veut pas mettre en œuvre l'ITIE, les compagnies minières peuvent l'encourager à s'engager, soit en préconisant l'ITIE à travers la relation existante avec le Gouvernement, soit en soutenant les objectifs de l'ITIE dans des débats publics et des conférences. Elles ont donc un rôle important à jouer dans l'exécution de l'ITIE.

- **Détermination de la portée de l'ITIE**

Il leur incombe aussi la tâche de déterminer le champ d'application d'un programme ITIE, à savoir le périmètre de la collecte des données avant toute réconciliation.

- **Présentation et rapprochement des données**

Monsieur MOÏDOKANA leur a également indiqué qu'elles sont tenues de communiquer leurs données de paiements au Gouvernement, et qu'elles doivent être associées à la désignation d'un Administrateur Indépendant chargé de faire le rapprochement ou d'auditer les données sur les paiements et recettes .

- **Publication des informations sur les paiements au Gouvernement**

Sur ce point, il a été question de divulguer volontairement les paiements effectués à l'Etat par le moyen d'un rapport annuel.

- **Publication des résultats de l'ITIE**

Les compagnies minières ont enfin un rôle important à jouer dans la communication des résultats et des informations sur le processus ITIE aux autres parties prenantes et au grand public dans son ensemble à travers des conférences ou déclarations.

Le Secrétaire Technique a saisi également cette occasion pour rappeler à son auditoire, les principales étapes qui ont marqué la mise en œuvre de l'ITIE-RCA à savoir : l'adoption le 3 septembre 2008 du plan d'action triennal par les membres du comité de pilotage, l'admission de la RCA au sein de la communauté ITIE comme pays candidat le 21 novembre 2008 par le Secrétariat International, et la publication le 23 mars 2009 du

1^{er} rapport sur la collecte et réconciliation des données statistiques du secteur minier pour l'année 2006; et la préparation du processus de la validation.

• **Bénéfices attendus**

Les entreprises du secteur minier auront beaucoup à gagner en participant au processus de la mise en œuvre de l'ITIE. Il y aura :

- amélioration de la réputation des entreprises
- amélioration des relations avec les actionnaires, gouvernants et communautés locales
- sécurisation de leurs propres sources des revenus.

Des questions relatives au financement de l'ITIE-RCA et à la fermeture de certains bureaux d'achat ont été soulevées par l'auditeur.

En guise de réponse le Secrétaire Technique a affirmé que le budget de l'ITIE-RCA est supporté à 80% par le Gouvernement Centrafricain et 20% par la Banque Mondiale et les autres partenaires au développement. La fermeture de certains bureaux d'achat est une mesure purement administrative prise par le département des Mines à l'encontre de ces bureaux qui ne se sont pas soumis aux exigences légales, a-t-il déclaré en substance.

La visite guidée du local abritant les différents services du Secrétariat Technique a mis fin à cette rencontre à 11h00.

Président de la séance

Robert MOÏDOKANA

Secrétaire de la séance

Roger SEREDAMAZOUI